

Actualité > Grand Sud > Haute-Garonne > Toulouse

Publié le 20/06/2018 à 16:21, Mis à jour le 20/06/2018 à 17:37

Europe : la réforme du droit d'auteur franchit un nouvel obstacle

Politique

Partager 1 partage

Réagir 1 réaction

S'ABONNER

f Partager

🐦 Tweeter

🍷 Partager



💬 Commenter



Europe : la réforme du droit d'auteur franchit un nouvel obstacle. / AFP

La réforme du droit d'auteur, qui crée notamment un "droit voisin" pour les éditeurs de presse, a franchi ce mercredi un nouvel obstacle, devant la commission des Affaires juridiques du Parlement européen, malgré la vive opposition des géants du net, les fameux GAFA (Google Amazon, Facebook, Apple).

La directive sur le droit d'auteur, qui vise à obliger ces plateformes à rémunérer les éditeurs de presse et les créateurs pour leurs productions en ligne, a été approuvée par la commission des Affaires juridiques du Parlement après d'âpres débats. Elle doit être encore entérinée par le Parlement réuni en séance plénière - où s'annonce une nouvelle bataille en juillet ou septembre, au sein même des groupe politiques, divisés - et par les Etats membres.

Situation intenable pour les créateurs

« Dans ce nouvel écosystème, les artistes européens se retrouvent directement confrontés aux géants du numérique américains, les GAFA, qui diffusent massivement leurs oeuvres, le plus souvent sans autorisation ni rémunération adéquate. Autant dire que les revenus engendrés par les artistes sont majoritairement captés par ces acteurs du numérique sans qu'ils consentent à financer la création. C'est cette situation intenable que nous appelons le « transfert de valeur » précise-t-elle.

Opération de lobbying des GAFA

Ce texte, dont le vote a été plusieurs fois reporté, a fait l'objet de débats houleux entre les eurodéputés. Certains ont allégué que les mesures mises au vote restreindraient les libertés d'accès aux oeuvres et d'expression sur Internet. Des messages largement façonnés et relayés par les GAFA qui se sont mobilisés en masse autour de ce texte, explique Virginie Rozière qui se dit satisfaite que ses collègues n'aient pas cédé aux grandes plateformes et à leur argumentation malhonnête.

« En dépit des campagnes agressives qui ont été menées en ligne et au sein du Parlement européen, nous avons négocié un bon compris qui reconnaît un rôle éditorial aux grandes plateformes, qui demande plus d'équilibre et de transparence dans les accords passés entre les auteurs et les intermédiaires numériques, et qui crée un droit à rémunération des artistes pour la diffusion numérique de leurs oeuvres ».